



# PLAN CANICULE

## Inscription sur le Registre Communal

Si vous êtes une personne âgée, fragile ou isolée, vous avez la possibilité de vous inscrire sur le registre canicule mis en place par la Commune, pour être aidé(e) en cas d'épisodes de fortes chaleurs.

**L'inscription est facultative, confidentielle et gratuite.**

Les données personnelles recueillies sont strictement proportionnées à l'objectif de fournir une assistance personnalisée aux personnes vulnérables.

Pour vous inscrire sur ce registre, vous devez **remplir un formulaire d'inscription disponible auprès du secrétariat de mairie ou sur le site internet de la Commune : [mairiecumieres.fr](http://mairiecumieres.fr)**

En cas de déclenchement du plan d'alerte canicule, **les services municipaux vous contacteront pour s'assurer de votre état de santé et vous apporter des conseils.**

Plateforme téléphonique dédiée :

**CANICULE INFO SERVICE :**

0 800 06 66 66 (appel gratuit depuis un poste fixe)